

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 28/03/2013**

L'an deux mille treize,
Le vingt-huit mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 21 Mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	18
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	14
Nombre de conseillers excusés :	04
Nombre de conseillers absents :	

Etaient présents, Mme GUERIN Denise, MM. RINALDI Serge, CABART Jean-Claude, FRERSON Alain, SERGENT Jean-Marie, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme AUBRY Christine, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme SAINT-PIERRE Valérie, Mme LECLERE Claudine.

Absents :

Absent excusé : : M. EL KHIDER Mustapha, Mme FONTANIVE Marzéna, Mme BLOT Laura, M. GIRARD Pascal.

Pouvoirs : M. LALLOUETTE Joël à M. PETRICIG Jean-Michel, M. PIERRARD Didier à Mme GUERIN Denise, M. ANGO Jacques-Vianney à M. CABART Jean-Claude, M. JEANNOT Christophe à M. SERGENT Jean-Marie

Secrétaire : Mme SAINT-PIERRE Valérie

OBJET : TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2013
N°13 20

Considérant la pression fiscale de la commune, comparée aux communes de même strate démographique,

Considérant le besoin de ressources fiscales pour l'équilibre du budget primitif de la commune pour l'année 2013

Le Maire propose de maintenir les taux d'imposition à leur niveau 2012.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

DECIDE que les taux d'imposition applicables en 2013 s'établiront comme suit :

	Taux de référence 2012	Taux votés 2013	Bases d'imposition prévisionnelles 2013	Produit correspondant
Taxe d'habitation	22,43	22,43	1 166 000	261 534
Taxe foncière (bâti)	13,96	13,96	1 056 000	147 418
Taxe foncière (non bâti)	19,61	19,61	40 700	7 981
CFE	13,66	13,66	383 000	52 318
Produit fiscal attendu				469 251

ADOpte à l'unanimité des membres présents,

Fait à PARGNY SUR SAULX
Le Maire
Denise GUERIN